

# **RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION SAISON 2010**

**Piscine intercommunale du Tournugeois  
14 rue des Canes  
71700 TOURNUS  
Tél. : 03.85.51.13.61**



Communauté de Communes du Tournugeois – 14 place de l'Hôtel de Ville – 71700 TOURNUS  
Tél. : 03.85.51.05.56 / Fax : 03.85.51.74.17  
Email : [secretariat@cc-tournugeois.fr](mailto:secretariat@cc-tournugeois.fr)

## I – EQUIPEMENT

### ► 1) Description générale de la piscine :

L'établissement concerne un espace aquatique public de plein air, dont l'activité est saisonnière.

Cet espace est équipé :

☀ **D'un bassin sportif de 312,5 m<sup>2</sup>**, refait à neuf en 2004. Ses caractéristiques sont les suivantes :

Dimensions		Profondeurs	
Longueur	25 m	Minimum →	1,8 m
Largeur	12,5 m	Maximum →	2,4 m

☀ **D'un bassin d'apprentissage « ludo-pédagogique » de 187,5 m<sup>2</sup>**.

En 2009, ce bassin a été agrandi de 31,50 m<sup>2</sup> et équipé d'une cascade d'eau, de banquettes hydromassantes, d'un sas d'entrée dans l'eau, d'un nouveau revêtement en PVC pour le sol et les parois, de nouveaux équipements relatifs au traitement de l'eau, ainsi que d'une pompe à chaleur pour réguler la température de l'eau.

Les caractéristiques techniques de ce bassin sont désormais les suivantes :

Dimensions		Profondeurs	
Longueur	15 m	Minimum →	0,90 m
Largeur	12,5 m	Maximum →	1,10 m

☀ **D'une pataugeoire de forme triangulaire, d'une surface de 20 m<sup>2</sup>**. Les travaux réalisés en 2009 ont permis de sécuriser cet espace et de le rendre plus ludique grâce à l'implantation d'un champignon servant de fontaine d'eau.

Dimensions		Profondeur moyenne	
Longueur	6 m	-	0,20 m
Largeur	7 m	-	

☀ **D'un combiné toboggan multipistes**, équipement implanté dans le cadre des travaux réalisés en 2009.

Le P.O.S.S ainsi que le règlement intérieur de la piscine ont été révisés en août 2009 afin d'être adaptés aux nouvelles infrastructures.

### ► 2) Aménagement d'un parking pour le stationnement des véhicules des usagers de la piscine :

La ville de Tournus et la Communauté de Communes du Tournugeois ont décidé en début d'année 2010 de financer conjointement la réalisation d'un parking de 35 places de stationnement en face du nouvel espace aquatique intercommunal.

Le terrain a été acquis par la commune de Tournus.

Le montant de la participation versée par notre collectivité auprès de la ville de Tournus s'est élevé à la somme de **9 533,65 €**, soit 50% du montant HT des travaux réalisés pour cet aménagement.

## II – ORGANISATION DU SERVICE

### ► 1) Horaires d'ouverture et modalités d'accueil :

Au mois de juin, le Conseil Communautaire avait fixé les modalités de fonctionnement précisées ci-dessous :

La piscine a été ouverte **du samedi 22 mai au dimanche 19 septembre 2010 inclus, soit 4 mois.**

#### Accueil du public :

L'accueil du public a été organisé de la façon suivante :

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
lundi	entre 8h et 17h	entre 8h et 17h	<b>Accueil du public de 11h00 à 19h00</b>		entre 8h et 17h
mardi	► scolaires	► scolaires			► scolaires
mercredi	de 8h à 11h ► scolaires  11h à 17h ► public	de 8h à 11h ► scolaires  11h à 19h ► public			de 8h à 11h ► scolaires  11h à 17h ► public
jeudi	entre 8h et 17h ► scolaires	entre 8h et 17h ► scolaires			entre 8h et 17h ► scolaires
vendredi	entre 8h et 17h ► scolaires	entre 8h et 17h ► scolaires  17h à 20h ► public			entre 8h et 17h ► scolaires
samedi	de 11h à 17h ► public	de 11h à 19h ► public			de 11h à 17h ► public
Dimanche	de 11h à 17h ► public	de 11h à 19h ► public			de 11h à 17h ► public

**Accueil des scolaires :** Différentes classes ont été accueillies gratuitement, à hauteur de deux séances par semaine :

- Pour les élèves des établissements d'enseignement primaire : les écoles Raymond Dorey (CLISS, CP et CM1) et Saint-Valérien (CM1/CM2) de Tournus ainsi qu'une classe de grande section / CP de Lacrost ;
- Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> du Collège En Bagatelle et quelques classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de ce même établissement ;
- Une classe de seconde et de première du Lycée Gabriel Voisin.

**Accueil des groupes :** D'autres groupes ont également bénéficié de ces mêmes conditions d'accueil :

- Les Sapeurs-pompiers de l'intercommunalité chaque lundi, vendredi et dimanche de 8h00 à 9h00 ;
- Des enfants du centre de Loisirs de Tournus.

**Deux autres groupes ont également été accueillis :**

Durant la fermeture pour vidange de l'espace nautique du Grand Chalon du 6 au 10 septembre, le groupe « compétition » du Cercle Nautique Chalonnais est venu s'entraîner quelques heures par jour. En contrepartie de cette prestation, le Cercle Nautique s'est acquitté de la somme de 152 €, correspondant au règlement de la somme de 8 abonnements adultes. De plus, il est important de souligner que l'animation de ce groupe était systématiquement encadrée par une à deux personnes du club titulaires du B.E.E.S.A.N.

Un groupe de jeunes stagiaires pris en charge par « Jazz en Herbe » est également venu à la piscine pendant la période du 7 au 17 juillet, moyennant le règlement de 5 abonnements enfants (65 €).

**Tarification :**

La tarification pratiquée en 2010 était la suivante :

Catégorie d'usagers	Tarif
Adulte	2,30 €
Enfant (de 3 à 12 ans)	1,70 €
Abonnement adulte (10 entrées)	19 ,00 €
Abonnement enfant (10 entrées)	13,00 €

► **2) Animations et activités proposées :**

Pendant les horaires d'ouverture et de surveillance du public :

- Parcours aquatique ludique pour les enfants,
- Water-polo pour les adolescents,
- Mise à disposition de matériels : bouées, allumettes flottantes, tapis flottants, etc.,
- Mise en place de couloirs pour les personnes souhaitant uniquement nager.

En dehors des horaires d'ouverture au public :

Enseignement de la natation et cours d'aquagym payants, dispensés par des personnes titulaires du B.E.E.S.A.N.

Ces cours ont été dispensés sur le temps de repos du personnel employé par la Communauté de Communes pour la saison.

Cette activité est encadrée par la délibération du Conseil Communautaire du 24 juin 2009 complétée par la délibération du 24 juin 2010, ainsi que par une convention individuelle de mise à disposition partielle des locaux signée par chaque enseignant.

Etant précisé à l'article 3 - alinéa 3 de cette présente convention que le BEESAN s'engage « à s'acquitter d'une participation financière correspondant au montant d'une entrée par séance et par élève à l'espace aquatique », cette contribution s'est matérialisée par la vente globale de 22 abonnements adultes et 53 abonnements enfants pour l'ensemble de la saison, soit une recette complémentaire pour notre collectivité de 1 107 €.

### 3) Le Personnel de l'établissement :

Le personnel qui a travaillé à la piscine cet été 2010 était réparti de la façon suivante :

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
B.E.E.S.A.N	<b>3 ETP</b>	<b>3 ETP</b>	<b>3 ETP</b>	<b>3 ETP</b>	<b>3 ETP</b>
B.N.S.S.A		<b>1 ETP</b>	<b>2 ETP</b>	<b>2 E.T.P</b>	
caisse / ménage	<b>2 à 0,8 ETP</b>	<b>2 ETP</b>	<b>3 ETP</b>	<b>3 ETP</b>	<b>2 à 0,8 ETP</b>
cafétéria		<b>0,6 ETP</b>	<b>1 ETP</b>	<b>1 ETP</b>	
entretien extérieur et bassins	<b>1 ETP agent OM</b>	<b>1 ETP agent OM</b>	<b>1 ETP</b>	<b>1 ETP</b>	<b>1 ETP agent OM</b>

- Un B.E.E.S.A.N, agent de la ville de Tournus, mis à disposition de la Communauté de communes, moyennant la prise en charge par notre collectivité de sa rémunération, pour un montant qui s'élève en 2010 à 11 152,70 € (convention annuelle de mise à disposition).
- Un agent de la Communauté de communes, titulaire du B.E.E.S.A.N.
- Les autres postes de travail étaient pourvus par des emplois saisonniers.

Comme chaque année, des agents du service de gestion des déchets ont participé au nettoyage des bassins et des extérieurs (plages, espaces verts, etc.).

### III – BILAN DE LA SAISON

#### 1) Taux de fréquentation :

A l'issue de 4 mois de fonctionnement, les résultats sont les suivants :

- **32 213,60 € de recettes relatives aux entrées payantes ;**
- 17 133 entrées payantes délivrées (entrées individuelles + abonnements) ;
- **15 690 entrées comptabilisées.**

L'écart entre ces deux derniers chiffres correspond aux entrées payées par l'intermédiaire des achats d'abonnement, non consommées en 2010.

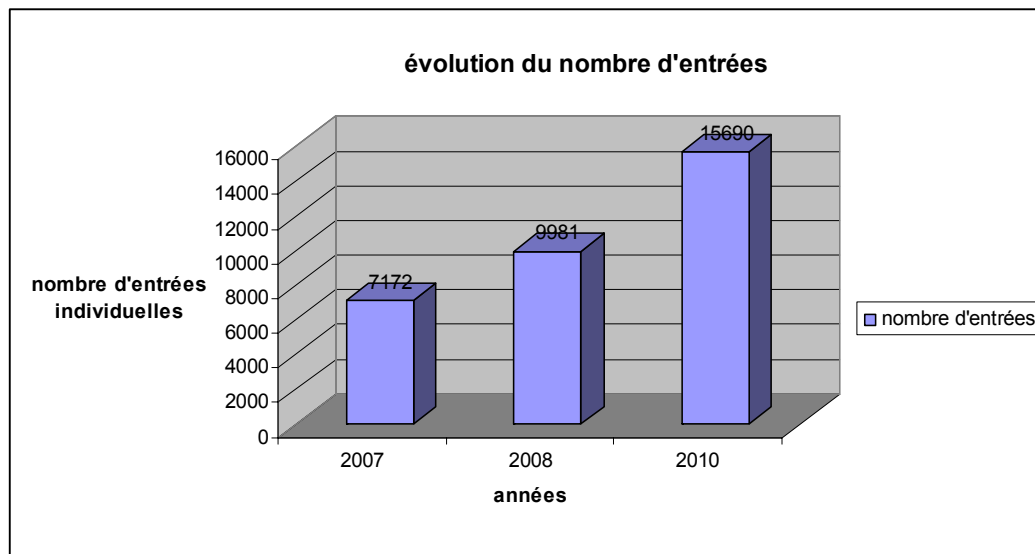
Ces entrées se répartissent de la façon suivante :

	Mai	Juin	Juillet	Août	septembre
Nombre d'entrées payantes	<b>380</b>	<b>3335</b>	<b>9021</b>	<b>3984</b>	<b>413</b>
Recette	<b>661,40 €</b>	<b>6 016,60 €</b>	<b>17 036,00 €</b>	<b>7 704,70 €</b>	<b>794,90 €</b>

#### **Evolution du taux de fréquentation et des recettes liées aux entrées, entre 2007 et 2010 :**

Ce tableau ne tient pas compte de l'année 2009, puisque la piscine n'a été ouverte que durant le mois de septembre.

	2007	2008	2010	Evolution 2007-2010
Nombre d'entrées	<b>7172</b>	<b>9981</b>	<b>15 690</b>	<b>+ 118,77 %</b>
Recettes relatives au nombre d'entrées	<b>12566,60 €</b>	<b>17 588,80 €</b>	<b>32 213,60 €</b>	<b>+ 156,34 %</b>



Cette évolution témoigne de l'aspect positif des répercussions engendrées par les travaux de réhabilitation réalisés ces dernières années au sein de cet espace aquatique.

A titre d'exemple, le nombre maximum d'entrées enregistrées par jour était de 300 en 2008, contre 600 en 2010.

La baisse d'activité du mois d'août résulte principalement de conditions météorologiques moins favorables, ainsi que d'un plus grand nombre d'usagers locaux en congés d'été, pour lesquels cette période se passe parfois en dehors du Tournugeois.

## **2) Bilan financier d'exploitation pour l'année 2010 :**

<b>DEPENSES TTC</b>	
Dépenses liées au solde des travaux de réhabilitation	101 894,84 €
Investissement divers (tondeuse, robot...)	27 679,84 €
Charges de fonctionnement	57 849,04 €
Charge salariale	79 140,17 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>266 563,89 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>136 989,21 €</b>

<b>RECETTES</b>	
Recettes issues du nombre d'entrées encaissées	32 278,60 €
Bénéfice issu de la vente de produits à la cafétéria	3 830,51 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>36 109,11 €</b>

Le solde des subventions relatives aux travaux de la 2<sup>ème</sup> et dernière tranche s'est élevé à 92 842,83 € (DGE).

**Le déficit qu'il reste à couvrir par la Communauté de Communes pour le fonctionnement 2010 s'élève à 95 239,93 €.**

### 3) Bilan relatif au fonctionnement de la cafétéria :

La cafétéria a fonctionné pendant les mois de juin, juillet et août de la façon suivante :

	juin	juillet	août
lundi		Jour de fermeture de la cafétéria = jour de repos de l'agent	
mardi		12h10 à 18h00	
mercredi	11h00 à 18h00	12h10 à 18h00	
jeudi		12h10 à 18h00	
vendredi		12h10 à 18h00	
samedi	11h00 à 18h00	12h10 à 18h00	
dimanche	11h00 à 18h00	12h10 à 18h00	

Le bilan financier relatif aux marchandises vendues est le suivant :

Recettes	7 146,00 €
Dépenses	3 315,49 €
<b>Bénéfice</b>	<b>3 830,51 €</b>

La valeur marchande du stock de fin de saison est également comptabilisée en dépense. Or, il n'a généré aucun bénéfice cette saison.

Ce stock correspond aux marchandises suivantes :

Boissons 33 cl	190 unités de 33 cl
Eau	92 unités
Confiseries	300 unités de 30 grammes.

Le fonctionnement de la cafétéria a été plutôt positif puisque le bénéfice des marchandises vendues s'élève à 3 830,51 €.

Les dépenses salariales (charges comprises) relatives à cette activité sont de 3 863,32 € pour les mois de juin, juillet et août.

**Le fonctionnement de ce poste est quasiment autofinancé par le bénéfice des ventes réalisées à 50 € près.**

#### IV – CONCLUSION :

Cette première année de fonctionnement pendant 4 mois consécutifs, avec l'ensemble de la structure réhabilitée est très positive. Cet espace aquatique est de nouveau attractif et capte une nouvelle clientèle.

L'évolution du nombre d'entrées par jour est soumise aux conditions météorologiques, ce qui nous rappelle que le bilan saisonnier demeure très aléatoire.

Concernant l'amplitude d'ouverture sur l'ensemble de la saison, plusieurs éléments ont été observés :

► Il est plus simple pour les scolaires de planifier leurs séances de piscine en mai et juin, contrairement au mois de septembre, période de rentrée scolaire. Compte tenu de ce dernier paramètre, très peu de classes sont venues au mois de septembre. Par conséquent, il serait peut être plus opportun d'ouvrir plus tôt en mai et de ne pas accueillir de scolaires début septembre.

► Du point de vue de l'accueil du public, le constat est similaire. Au mois de mai, les personnes ont hâte de pouvoir se baigner, tandis qu'au mois de septembre la saison

estivale s'achève et les familles n'ont plus les mêmes disponibilités pour s'adonner à ce type de loisirs : rentrée scolaire, nouvelles activités pour les enfants le mercredi, etc.

Ainsi, peut-être serait-il plus opportun d'ouvrir dès le début du mois de mai et de fermer fin août.